L E C O U R R I E R D E

L' A S C E T E

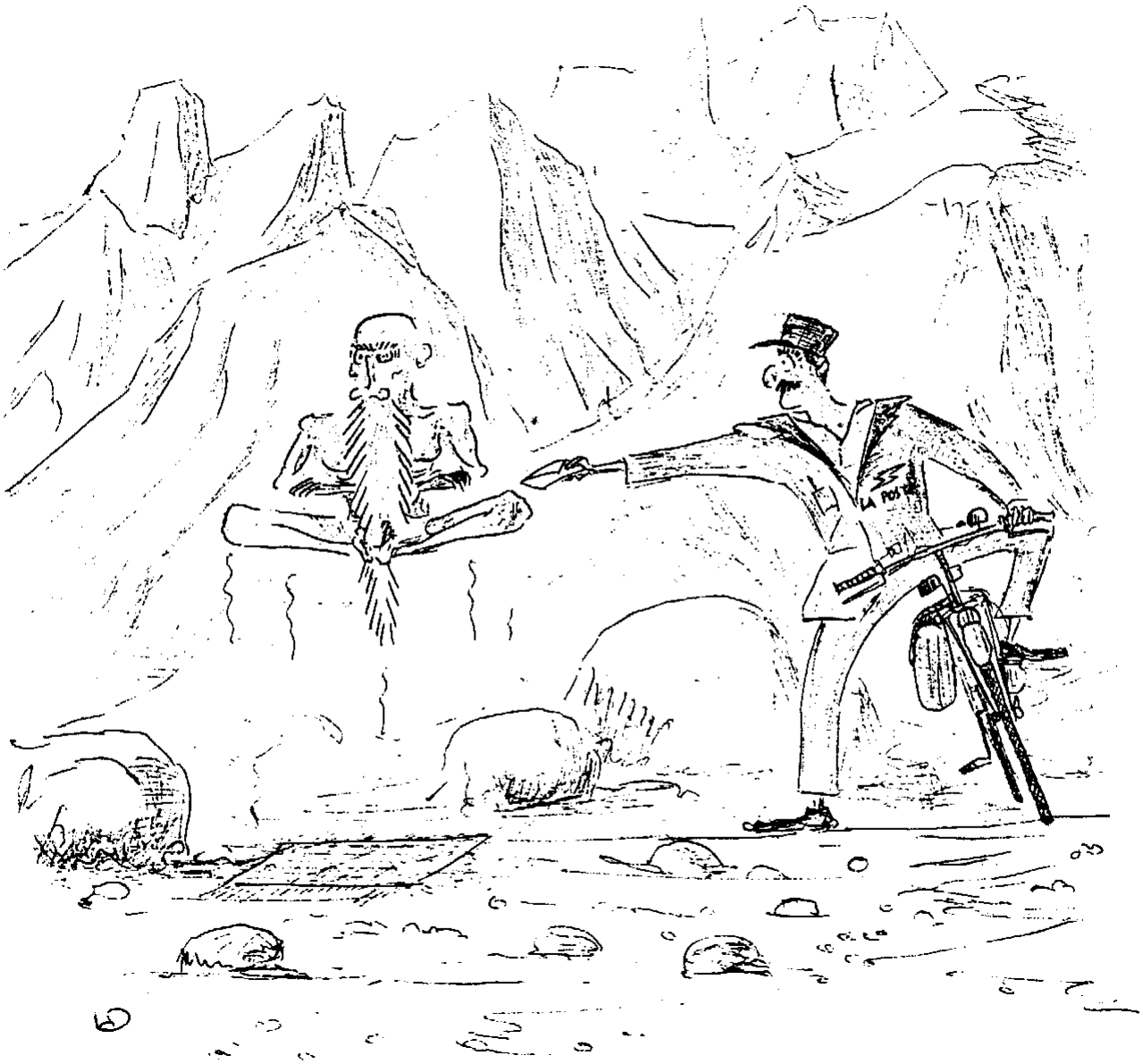

N ° **42**

décembre 2016

COURRIER DE L'ASCETE n° 42

08 décembre 2016

SOMMAIRE

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02 AVRIL 2016
- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2016
- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 SEPTEMBRE 2016
- NOUVEAUX MEMBRES

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02 AVRIL 2016 AU SIÈGE SOCIAL (QUARTIER BABI, 09400 BÉDEILHAC)

Présents physiquement : Yoan BRAUD, Bernard DEFAUT, Stéphane JAULIN, David MORICHON et Didier MORIN.
Présent sur Skype : Samuel DANFLOUS.
Absents excusés : Benoît DUHAZÉ et Stéphane PUISSANT.

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de conseil d'administration

B. DEFAUT donne lecture du compte-rendu de la réunion du 17 octobre 2015.
Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Point sur l'avancement de l'atlas UEF (la date butoir pour les contributions des adhérents a été fixée au 15 mars)

Nous avons reçu des informations sur les régions suivantes :
- Aurélien COSTES : **Aquitaine**, **Midi-Pyrénées**, **Languedoc-Roussillon**
- Quentin DELORME et Alain SAUVAGE : **Ardennes**
- Quentin DELORME : ***France entière***
- Aurélien COSTES et Jérôme ROBIN : **Midi-Pyrénées**
- Jérôme ROBIN : **Midi-Pyrénées**
- François BÉTARD : **Pays de Loire** (deux contributions)
- Jean-François THOMAS : **Rhône**
- Kévin VANDRA : **Rhône**
- Franck NOËL & Olivier VANNUCCI : **Sarthe**
- Vincent DERREUMAUX et Stéphane BENCE : **Vaucluse**
- Eric HOLTHOFF : **Vienne**

Yoan se propose d'insérer dans notre texte les nouveautés avec un surlignage, et ensuite chaque membre du CA vérifiera.
Il est décidé que le secrétaire va faire une relance, avec une nouvelle date butoir (fin avril), en indiquant les régions non documentées.

3. Point sur les articles prévus pour le MOE 21 (sachant que cette année la date butoir de remise des manuscrits sera à nouveau le 15 mai, car il y a déjà pléthore d'articles en lice)

Voici les articles d'ores-et-déjà prêts, ou très avancés
- B. DEFAUT & H. HASNAOUI : Orthoptères de Tlemcen (MOE 21 : pages 5-33).
- B. DUHAZÉ & S. BONIFAIT : Omocestus raymondi en Dordogne (MOE 21 : pages 35-36).
- B. DEFAUT : révision des Pseudochorthippea paralleli (MOE 21 : pages 37-47).
- B. DUHAZÉ & B. DEFAUT : synusies de Dordogne (MOE 21 : pages 49- ≈58) [article en préparation].
- B. DEFAUT & D. MORICHON : synusies de Nohèdes (84 pages).
- B. DEFAUT : évaluation de la densité des Orthoptères à Missour (Maroc) (18 pages).

L'article sur les synusies de Nohèdes ne peut pas tenir dans le MOE 21, le maximum de pages étant de 130 (au-delà c'est un autre tarif postal, et il faut un autre modèle d'enveloppes). Il est alors décidé d'éditer deux volumes en 2016, l'un avant l'été, l'autre après. Nous proposerons de porter la cotisation à 25 € (au lieu de 20 € actuellement).
Concernant les pertes dans l'envoi des MOE, il est décidé que le prochain volume sera envoyé depuis les Pyrénées-Orientales.

4. Rédaction collective de la demande de reconnaissance d'intérêt général par l'administration

Suite aux discussions des C.A. précédents, la démarche est relancée. David vérifiera et peaufinera le formulaire de demande de reconnaissance d'intérêt général, renseigné lors de la réunion, et l'enverra prochainement à l'administration

5. Faut-il étendre le référentiel taxinomique de l'ASCETE à d'autres Orthoptéroïdes comme les Blattoptères, Isoptères, Dermaptères et Embioptères ?

Il est décidé que oui.
Samuel nous précise que le référentiel pour ces groupes est prêt, en fait.
En conséquence, il est également précisé que les MOE sont logiquement ouverts à l'intégration d'articles concernant ces groupes d'insectes.

6. Faut-il compléter le référentiel taxinomique Excel par les CD_NOM de TaxRef ?

Samuel estime que pour l'essentiel il suffit de l'actualiser ; Stéphane indique qu'il faudra ajouter les CD-REF.

7. Date, lieu et ordre du jour de la prochaine AG

L'assemblée générale se tiendra le 24 septembre 2016 à la ferme de La Blaquière, col d'Engayresque, 12520 Verrières (un peu au sud de Sévérac-le-Château), à partir de 15 heures.
L'ordre du jour est le même que les autres années.

On peut arriver à la ferme dès le vendredi soir.
Tarifs d'hébergement (20 couchages possibles) :
- nuit : 20 €
- petit déjeuner : 4 €
- Demi-pension : 36 €
- pension complète : 48 €
- piquenique : 10 €
- camping : 6 € / nuit / personne

Avec la convocation à l'AG, Yoan pourra donc informer les adhérents sur les modalités d'hébergement, et organiser les réservations.
Il faudra réserver un acompte de 25% au moment de la réservation.

Le programme des excursions reste à préciser, avec l'aide de Stéphane J, d'Audrey Poujol et d'Aurélien Costes.

8. Questions diverses.
a. Ne faudrait-il pas supprimer l'adresse « bureau_ASCETE » au profit de la seule adresse « CA_ASCETE » ?

L'adresse « CA_bureau » fonctionne depuis plusieurs mois, tandis que l'adresse « CA_ASCETE », a récemment été prise en main par les membres du CA.
B. Defaut déplore que, du fait de l'existence de l'adresse « bureau_ASCETE » les membres du conseil d'administration n'aient pas accès en temps réel aux mêmes informations que les membres du bureau.
Il est décidé que les deux adresses continuent à co-exister (l'adresse « bureau_ASCETE » étant déjà enregistrée et utilisée par plusieurs adhérents).
Il est également convenu que, pour les sujets intéressant tous les membres du CA, on veillera à faire « répondre à tous » (interlocuteur + « CA_ASCETE ») afin que chacun puisse garder le fil de la discussion.

b. Ne faudrait-il pas que le secrétaire dispose d'une version de la suite Adobe ?

Après discussion il est décidé d'essayer, en cas de besoin, les logiciels gratuits, comme LaTeX ou Libre Office.

c. Nouveaux tarifs d'abonnement à proposer en assemblée générale

Après discussion, il est décidé de proposer en assemblée générale une augmentation de la cotisation-abonnement à 24 ou 25 € en plein tarif, avec un tarif réduit à 12 € pour les chômeurs et les étudiants.

- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2016, AU GITE LA BLAQUIÈRE, VERRIÈRES (AVEYRON)

[Sur place il a été décidé unanimement d'intervertir les dates de l'assemblée générale (initialement prévue le samedi) et de l'excursion (prévue le dimanche) afin de profiter pleinement du temps ensoleillé du samedi.]

La séance est ouverte à 9h 45'.

Président de séance : Yoan BRAUD.
Secrétaires de séance : Bernard DEFAUT, Stéphane JAULIN, Audrey POUJOL.

Membres présents ou représentés.

Vingt-et-un adhérents sont physiquement présents : Luc BÉLENGUIER, Sylvain BONIFAIT, Yoan BRAUD, Bernard DEFAUT, Gaël DELPON, Vincent DERREUMAUX, Benoit DUHAZÉ, Vincent DUPRAT, Jérémie FÉVRIER, Stéphane JAULIN, Jean-Michel LETT, Bastien LOUBOUTIN, Alexandre MACCAUD, Jean-Philippe MAUREL, Didier MORIN, Laurent PELOZUELO, Nicolas PINCZON DU SEL, Jean-Louis PRATZ, Audrey POUJOL, David SANNIER & Jean-François THOMAS.

Trois adhérents ont transmis un pouvoir valide : David MORICHON (pour Yoan Braud), Michel PERRINET (pour Yoan Braud) ET Stéphane PUISSANT (pour Bernard Defaut). Par ailleurs Samuel DANFLOUS a donné pouvoir à Aurélien Costes, mais celui-ci était absent.

Soit un total de **vingt-quatre** personnes qui sont présentes ou représentées à cette assemblée générale ordinaire.

Autres membres excusés : Alain ROYAUD, Aurélien COSTES, Rosana ZUCCHELLI.

Yoan BRAUD, président, remercie les participants ; il semblerait qu'il y est un record de participation, avec 21 adhérents physiquement présents.

1. Rapport moral et compte-rendu d'activités (par Yoan BRAUD, mais Stéphane JAULIN pour ce qui concerne le site internet)

1-1. Adhérents (figure 1) (par Yoan BRAUD)

En 2015 nous avons enregistré 2 nouvelles adhésions, mais en même temps 16 adhérents n'ont pas renouvelé ; soit un solde négatif de 14, malgré deux relances aux membres non à jour, à l'occasion de la convocation à l'AG et à l'occasion de la sortie du MOE 21.

Globalement le nombre d'adhérents a augmenté assez régulièrement depuis la création de l'association (fin 1994), jusqu'à atteindre un pic à 95 adhérents en 2013.

En 2014 (85 adhérents) et 2015 (71 adhérents), le nombre d'adhérents a très fortement diminué (-24 adhérents en 2 ans).

Cependant, pour 2016 nous avons déjà enregistré 8 nouveaux adhérents : SEGUIN Cédric, ZUCCHELLI Rosana, DELPON Gaël, BOURJOT Laure, LARREGLE Guillaume, BIGAYON Guillaume, SEMPE Maurice, MAILLON Roger. Autre point de satisfaction : le nombre de participants (20 + 2 non adhérents) à la présente Assemblée Générale est un record absolu dans l'histoire de notre association (lors des 10 dernières années, il y a eu 5 à 17 participants, en moyenne 11).

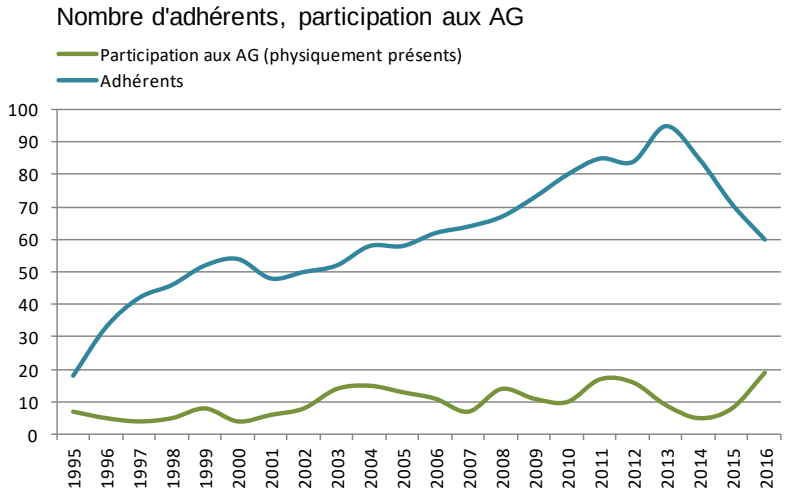

Figure 1. Nombre d'adhérents (courbe bleue) et participation aux assemblées générales (courbe verte)

Discussion :

- Au sujet de la baisse du nombre d'adhérents, plusieurs participants remarquent que les naturalistes cumulent les adhésions et favorisent peut-être les associations locales. Néanmoins, pour certains la courbe n'est pas inquiétante, dans la mesure où elle pourrait résulter d'une dynamique normale, certaines associations étant beaucoup plus durement touchées que l'Ascete.

- Sylvain BONIFAIT se demande si chute des adhésions n'est pas la contrepartie des fortes dynamiques locales. Cependant, Alexandre MACCAUD et Jean-François THOMAS estiment que ces dynamiques régionales se traduiront à la longue par une dynamique nationale.

- Jean-Louis PRATZ remarque qu'avec la multiplication d'outils de détermination performants il y a moins besoin de structures-relai.

- Bernard DEFAUT et Stéphane JAULIN se demandent si la mise en ligne des neuf premiers tomes des MOE n'est pas responsable de la chute constatée du nombre d'adhérents.

- Nicolas PINCZON DU SEL remarque que l'objectif n'est peut-être pas d'avoir un grand nombre d'adhérents, mais des personnes motivées. Mais Bernard DEFAUT remarque que les adhésions permettent d'éditer la revue.

- Enfin, il est à souligner que les huit nouvelles adhésions en 2016 sont surement liées pour partie au recrutement par Stéphane Jaulin à l'occasion des formations qu'il anime, et peut-être aussi à la parution en 2015 du *cahier d'identification* et de la *faune de France*, dont les auteurs sont membres de l'Ascete. En tous cas, il faut noter que beaucoup de nouveaux adhérents sont des jeunes ou des professionnels.

1-2. La revue « Matériaux orthoptériques et entomocénotiques » (figure 2) (par Yoan BRAUD)

Le numéro annuel de la revue (MOE 21) an été tiré en 120 exemplaires et a été distribué aux adhérents en juillet. Il contient six articles, rédigés par neuf auteurs.

Jusqu'à présent, le nombre d'articles par tome est en moyenne de 8, et le nombre d'auteurs (par simplicité, seuls les premiers auteurs sont retenus) est en moyenne de 5. Le MOE 21 compte 6 articles, par 4 auteurs. Le nombre cumulé d'auteurs augmente régulièrement. Le nombre cumulé d'auteurs nouveaux est en constante augmentation au fil du temps (figure 2 : courbe verte) ; cela indique que notre revue continue à attirer de nouveaux rédacteurs d'articles.

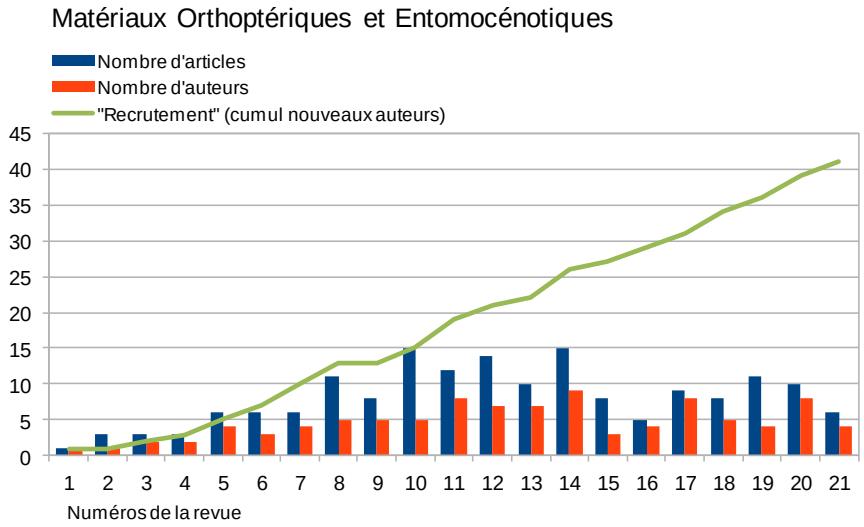

Figure 2. Évolution du nombre d'articles (en bleu) et du nombre d'auteurs (en rouge et en vert).

Discussion

1. Problème des pages en couleurs.

Les pages en couleurs sont facturées 10 € aux auteurs (mais les factures pour les tomes 19 à 21 n'ont pas encore été envoyées aux auteurs).

Yoan BRAUD rappelle qu'une page sera facturée comme page en couleur même s'il n'y a qu'une seule ligne en couleur (un lien hypertexte par exemple). Il faudra donc que les auteurs soient vigilants à l'avenir sur ce point.

Yoan BRAUD propose d'offrir aux auteurs le quart de leurs pages couleurs, avec un minimum d'1 page couleur offerte par article ; ceci avec effet rétroactif jusqu'au tome 19.

➔ Cette proposition fait l'objet d'un vote : elle est adoptée à l'unanimité.

2. Autres problèmes liés à la revue : voir la discussion au rapport financier.

1-3. Le référentiel taxinomique des Orthoptères de France (par Yoan BRAUD)

La classification systématique complète des espèces appartenant à la Faune de France est présentée dans un document pdf téléchargeable sur le site internet de l'association. Au gré des découvertes et avancées scientifiques, le document est mis à jour annuellement par Bernard DEFAUT avec l'aide des membres du CA. En 2015, nous avions décidé d'indiquer systématiquement la date des mises-à-jour.

1-4. Le site Internet (par Stéphane JAULIN).

En 2015, le site web de l'ASCETE a été complètement transformé, permettant aux administrateurs de L'ASCETE de faire les modifications eux-mêmes. En 2016, il comprend une cinquantaine de pages, une dizaine d'articles (« news ») et de nombreux fichiers téléchargeables. Une version du site est disponible en anglais, mais cette traduction mériterait des corrections.

Le nombre de visites (figures 3 et 4)

Les statistiques du site web sont transmises par notre hébergeur « 1and1 » et leur présentation ont été complétement transformées à partir de juillet 2015. Aussi, ce sont les connections qui étaient réellement enregistrées par le passé. A savoir qu'un même visiteur fréquentant notre site plusieurs fois par mois était comptabilisé plusieurs fois.

Après l'augmentation du nombre de visiteurs en 2015 suite à la refonte du site, ce dernier enregistre une légère augmentation de leur nombre en 2016. En moyenne, cette année, 6398 connexions mensuelles ont eu lieu sur le site contre

6131 en 2015. Une connexion est comptabilisée uniquement lorsqu'un visiteur ouvre plus d'une page et qu'il ne s'écoule pas plus de 30 min entre chacune des pages. En fait, le nombre de « visiteurs » différents (adresses IP différentes) mensuel moyen est de 1684 en 2016.

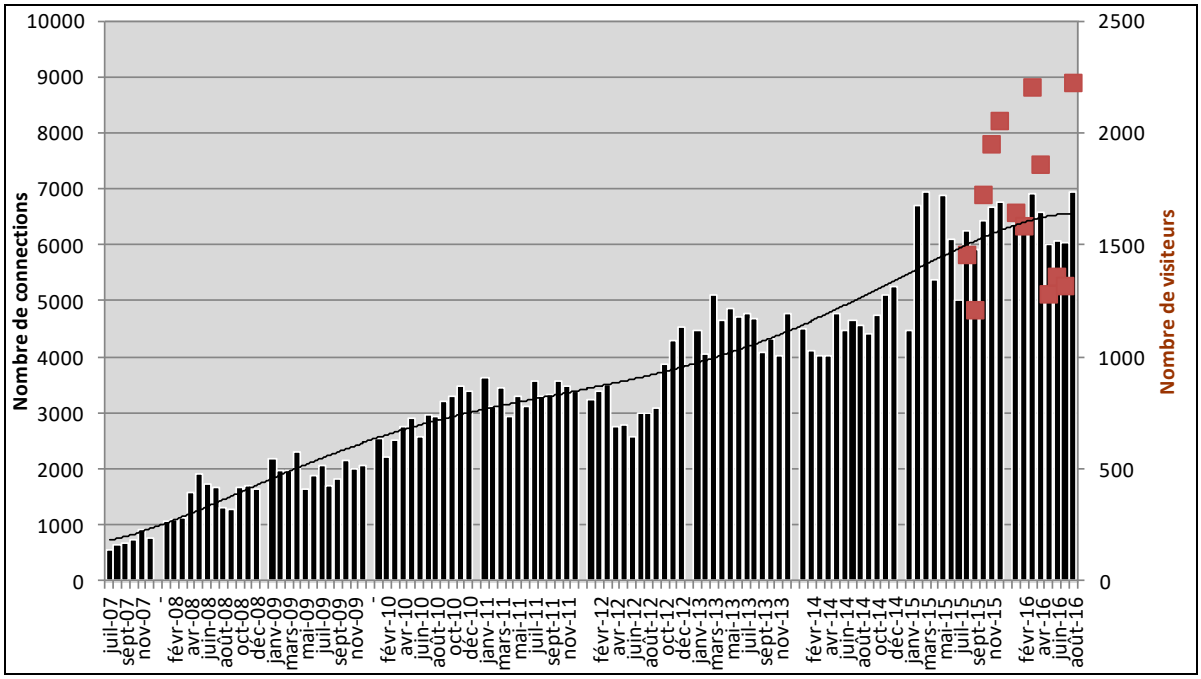

Figure 3. Nombre de connections au site internet depuis la création du site et nombre de visiteurs depuis juillet 2015.

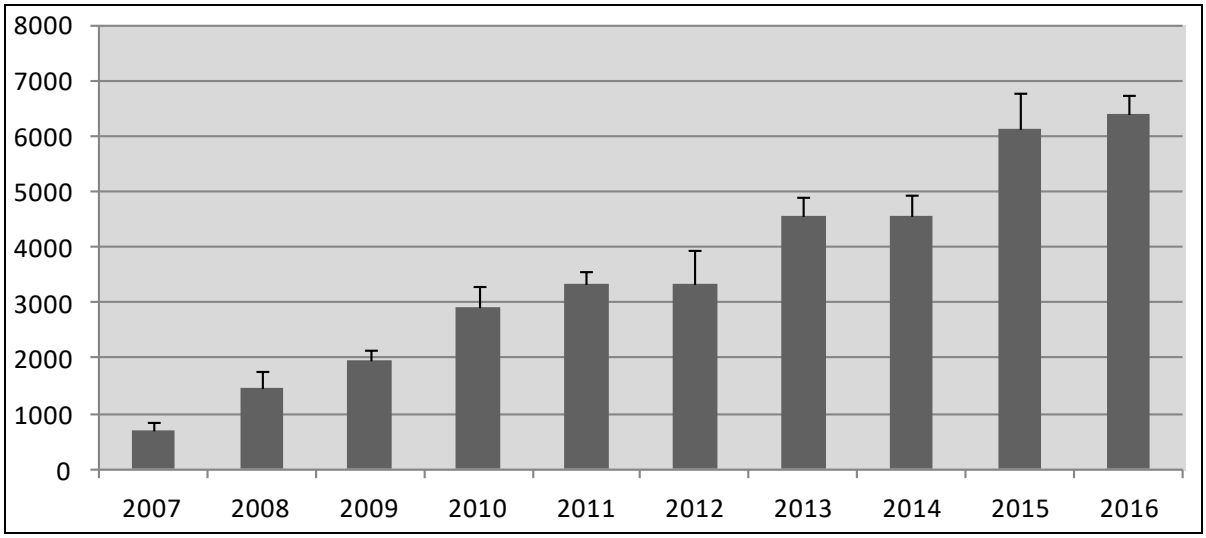

Figure 4. Nombre moyen de connexions par mois

Les liens vers le site

58 % des visiteurs viennent directement sur notre site (soit en saisissant l'adresse directement, soit depuis leurs favoris ce qui traduit une certaine habitude de consultation chez ces utilisateurs), 28% proviennent de sites externes (avec des liens vers notre site) et 11% à partir de moteurs de recherche. Ces chiffres ont évolué et montrent que le nom « ascete.org » a été bien approprié par nos visiteurs. Pour le moment, la provenance via des réseaux sociaux reste très marginale (moins de 1%).

Les sites/moteurs de recherche renvoyant le plus d'internautes vers notre site sont : google, tela-orthoptera et insecte.org D'autres moteurs renvoyant un lien ont fait leur apparition dans ces statistiques suite à la mise en ligne des pages en anglais.

Origine de nos visiteurs

Depuis la création du site, la grande majorité des visiteurs proviennent de France et des pays francophones. La version du site en anglais a contribué à augmenter un peu le nombre de visiteurs anglophones.

Pages les plus populaires (tableau I)

L'article de B. Defaut traitant du système phytoclimatique et le mémoire sur le Cigale de S. Puissant sont toujours les documents les plus consultés. A noter que ce sont les pages dans leur version anglais qui sont le plus consultées.

Tableau I. Pages les plus populaires du site internet

Pages populaires	Nombres ouvertes	%
http://ascete.org/en/cicadas-of-france/	756	15,7%
http://ascete.org/en/fauna-of-france-of-orthoptera/	494	10,3%
http://ascete.org/en/vegetation-of-the-france-map/	324	6,7%
http://ascete.org/carte-des-domaines-biogeographiques/	198	4,1%
http://ascete.org/cigales-de-france	176	3,7%
http://ascete.org/cahier-didentification-des-orthopteres/	169	3,5%
http://ascete.org/articles-de-la-revue/	168	3,5%

Les documents les plus téléchargés (tableau II)

La carte de végétation de France, l'atlas catalan des Orthoptères sont les plus téléchargés, ensuite viennent différents articles de MOE.

Tableau II. Documents les plus téléchargés du site internet

Documents les plus téléchargés	Nb
http://ascete.org/pdf/orthoptera_olmo.pdf	85
http://ascete.org/pdf/cvegfr.pdf	65
http://ascete.org/pdf/dom_biogeo.jpg	62
http://ascete.org/pdf/ME_04_DEFAUT_Combots.pdf	33
http://ascete.org/pdf/ME_07_SARDET_Montenach.pdf	30
http://ascete.org/pdf/L.CHOPARD(FdeFr56)Orthopteroide	22
http://ascete.org/pdf/moe_12_braud_rhacocleis_germani	18
http://ascete.org/pdf/moe_13_puissant_omocestus_nava	18

Les mises à jour 2016 :

Toutes les pages du site avec leur version anglaise.

Discussion

- Stéphane JAULIN invite les adhérents a lui envoyer toute actualité intéressante afin de la mettre en ligne sur le site (comme la prochaine publication de Locusta, ou la sortie de Saga). En plus d'informer la communauté, cela permet d'être mieux référencé sur les moteurs de recherche.

- L'assistance se demande s'il est possible de faire une page *bibliographie*. Stéphane JAULIN indique que cela est effectivement envisagé, des échanges ont eu lieu avec David DEMERGES de l'Association Oreina, qui gère plusieurs sites s'articulant grâce à des modules reliés à des bases de données. Ces éléments permettent d'avoir des pistes de recherche quant au futur du site. Enfin, le plus difficile ensuite sera de saisir la bibliographie !

- Avec l'augmentation du tarif de l'hébergement du site, Stéphane JAULIN suggère de changer d'hébergeur tout en gardant le nom de domaine.

- Bastien LOUBOUTIN s'interroge quant aux cartes de répartition par département qui devaient être mises en ligne. Selon Stéphane JAULIN le travail est bien avancé. Il est évoqué un Ortho'net (cf. Lepinet), qui serait un projet intéressant mais extrêmement chronophage. Le plus difficile est d'inscrire sur chaque département la dernière observation, et de le tenir à jour.

D'ailleurs les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider à la gestion du site…

Yoan BRAUD conclut en remerciant Stéphane JAULIN et Bernard DEFAUT pour leur implication et leur travail pour le site internet et la revue.

1-5. Autres activités en 2015 (par Yoan BRAUD)

- L'Ascete a perçu (en 2014) une subvention exceptionnelle du MNHN pour la mise-à-jour des cartes de l'INPN et pour inventorier plusieurs musées régionaux : le musée orthoptérique de la société linnéenne de Lyon a été inventorié en 2015 par Yoan BRAUD, David MORICHON et Jean-François THOMAS.

- Y. BRAUD et B. DEFAUT ont participé à la mise au point de la liste rouge européenne des Orthoptères, initiée par le GSG (Grasshopper Specialist Group) de l'UICN. D'autre part notre site internet a été traduit en anglais (par Stéphane Jaulin), et l'actualisation de l'atlas UEF a été mise en chantier.

Signalons enfin que Samuel DANFLOUS devrait élargir en 2016 notre référentiel des Orthoptéroïdes aux Embioptera, Dermaptera, Blattoptera et Isoptera. Il sera mis en téléchargement sr le site web de l'association.

Vote final : le rapport moral et le rapport d'activité sont adoptés à l'unanimité

2. Rapport financier (tableau III) (préparé par David MORICHON et Bernard DEFAUT)

Au 31 décembre 2015, il y avait 8 592,74 € sur le compte bancaire et 300,24 € en caisse.

Déficit de trésorerie en 2015 de 1 002,42 €.

- Frais exceptionnels : 300 € (AG 2015 et 20e anniversaire de l'ASCE3TE) + 170 € (assurances réglées en 2015 : 2014 et 2015)
- Rentrées en attente : règlement des pages couleurs des MOE 19 à 21. à ce propos il est décidé d'offrir aux auteurs une page couleur par article, et le quart des pages couleurs au-delà de 4 pages couleurs.

Nombre total des pages couleur des MOE 19 et 20 (et 21, mais qui intervient dans les comptes de 2016) : 42 p. [19 : 33 p, 20 : 9 p.] ➔ (28 p. x 0,75[1]) x 10 € = 210 €

➔ déficit chronique = 1 002,42 – (300 + 170 + 210) = **322,42 €.**

Tableau III. Compte de résultats pour l'exercice 2015

Dépenses				Recettes				BALANCE
Total	**3 330.42**	BANQUE	CAISSE	**Total**	**2 328.00**	BANQUE	CAISSE	**- 1 002,42**
Assurances	*374,08*	374,08	-	*Adhésions*	*1 245*	1 245,00	-	
Tirage du MOE	*1 524,48*	1 524,48	-	*Vente de publications*	*295,00*	295,00	-	
Frais de courrier	*255,70*	234,50	21,20			-	-	
Hébergement du site Web	*40,65*	40,65	-			-	-	
AG 2015 & vingt ans de l'assoc.	*1 092,38*	637,38	455,00	*AG 2015 & vingt ans de l'assoc.*	788.00	288.00	500.00	
Divers		43.13	-			-	-	
BANQUE		2 854,22		BANQUE		1 828,00		- 1 026.22 €
CAISSE			476,20	CAISSE			500	23,80

Discussion :

- Yoan propose que la revue soit imprimée peu avant l'assemblée générale, de façon à économiser des frais de port.
  ➔ Cette proposition est adoptée à l'unanimité (vote). Mais B. Defaut demande que les manuscrits continuent à lui parvenir avant la date butoir du 15 mai, car la mise en page de la revue est bouclée avant l'été, de façon à ne pas intégrer les observations de l'année en cours (cela risque de décaler l'année de parution : c'est arrivé !).

- Yoan propose aussi d'adapter le tirage au nombre d'adhérents : normalement autour de 80 adhérents + 2 exemplaires pour le dépôt légal + 3 exemplaires pour les dons (2 membres à vie + British Museum) + 3 exemplaires pour les échanges + 20 exemplaires pour les pertes par La Poste + 10 exemplaires pour les ventes hors-abonnement = 118 exemplaires ➔ arrondi à **120**. (*Remarque* : c'est précisément le tirage adopté en 2016)

- Alexandre propose de passer en édition numérique, pour éviter les envois. Mais Stéphane JAULIN remarque que cela impliquerait une toute autre organisation, laquelle n'est à ce jour pas envisageable, faute de temps disponible.

- Alexandre propose d'indiquer sur les bulletins d'adhésion / abonnement : « *à parti de* 5 € » et « *à partir de* 20 € »
  ➔ Proposition acceptée.

- Laurent propose que l'on fasse appel à des subventions. Bernard estime que c'est dangereux, car on s'habitue vite aux subventions, et celles-ci peuvent s'arrêter brutalement.

[1] Pour tenir compte de la décision prise au cours de cette AG : offrir aux auteurs une page couleur par articler, et le quart des pages couleurs au-delà de 4 pages couleurs par article.

- Bernard rappelle que par le passé l'Ascete a embauché des salariés en CDD (sur leur propre projet), en percevant 10% de la masse salariale, ce qui convenait à tout le monde.

- Stéphane suggère de chercher des imprimeurs moins chers, par exemple en Languedoc-Roussillon ou à Barcelone. Bernard indique que, si le nouvel imprimeur est hors de l'Ariège, il faudra qu'une nouvelle personne s'occupe des expéditions aux adhérents ; et il remarque aussi (avec d'autres) qu'il n'est pas mauvais de faire travailler les entreprises locales.

- Stéphane propose de remplacer le dos collé par des agrafes. Jean-Louis observe que cela entraînerait une baisse importante de la qualité. De surcroit il faudrait repenser la mise en page car l'impression se ferait en format A3.

- Jean-Louis estime qu'il serait avantageux financièrement que l'association se déclare à la TVA.

Vote : le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3. Montant des cotisations

Depuis l'AG de 2011, les tarifs sont les suivants :

Tarif des cotisations individuelles.

- **5 euros** pour l'adhésion simple et **15 euros** pour l'abonnement à la revue, celui-ci impliquant l'adhésion (adhésion + abonnement = **20 euros**). Mais les numéros sont vendus aux non-adhérents au tarif de 15 euros pour les tomes 1 à 6, 22 euros à partir du tome 7 (mais 25 € pour le tome 16).

Tarif des cotisations des personnes morales (associant obligatoirement adhésion et abonnement).

- Réserves Naturelles, Bibliothèques, Bureaux d'études et associations loi 1901 : **20 euros**, correspondant à l'envoi d'un numéro. Mais il y a possibilité de recevoir deux numéros en réglant une cotisation de **35 euros**, et trois numéros en réglant une cotisation de **50 euros**.

Le conseil d'administration propose une augmentation de la cotisation-abonnement à 24 ou 25 € en plein tarif, avec un tarif réduit à 12 € pour les chômeurs et les étudiants.

L'adhésion en ligne est à étudier aussi ; d'autres associations ont vu les dons augmenter suite à son adoption. La FRAPNA par exemple est passée à l'adhésion en ligne avec don possible sur *helloasso* ; ils ont eu de nombreux dons depuis l'an dernier.

Vote : il est décidé à l'unanimité de maintenir la cotisation simple à 5 € (« *à partir de 5 €* »), et la cotisation + abonnement à 20 € (« *à partir de 20 €* »). Il est décidé aussi de fournir un reçu fiscal à ceux qui le souhaitent.

4. Toilettage du fichier des adhérents (Yoan BRAUD & Bernard DEFAUT)

Les adhérents qui ne sont pas à jour de cotisation pour l'année en cours sont relancés plusieurs fois, avec mention des années de retard quand il y a lieu.

On peut admettre que les adhérents qui n'ont pas donné signe de vie depuis 3 ans (en 2015 : depuis 2012) sont démissionnaires de fait. Voici la liste des adhérents concernés.

Adhérents n'ayant pas réglé depuis 2012, inclusivement.
121. CABARET Pauline
138. VANUCCI Olivier
143. Les Écologistes de l'Euzière
146. BÉRIOL Adrien (n'a adhéré qu'une seule année)

Après examen et discussion, ces quatre personnes / personnes morales sont radiées par décision unanime.

Remarques :

1. Les radiations ne sont pas définitives, au sens où les radiés peuvent ré-adhérer à tout moment.
2. Les adhérents qui n'ont pas réglé depuis 2013 seront radiés l'an prochain s'ils n'ont pas régularisé leur cotisation d'ici là : 36. Frédéric LEBLANC, 71. Vincent HEAULMÉ, 152. Jean-Jacques BIGNON, 154. Cédric JACQUIER et 162. Florence MERLET.

5. Renouvellement et extension du Conseil d'Administration (tableau IV)

Suite à l'AG 2015 le conseil d'administration comprenait 8 membres : Y. BRAUD (président), D. MORICHON (trésorier), B. DEFAUT (secrétaire), S. JAULIN, B. DUHAZE, D. MORIN, S. PUISSANT et S. DANFLOUS.

5-1. Renouvellement.

L'article 13 de nos statuts prévoit que « *après épuisement de l'ordre du jour* (de l'assemblée générale) *il est procédé au remplacement, au scrutin secret si un membre le demande, des membres du conseil sortants* », et l'article 11 prévoit que les membres sont « *élus pour 3 années par l'Assemblée Générale* ».

Le **tableau IV** montre que B. DUHAZÉ et David MORICHON doivent remettre leur mandat en jeu.

Tableau IV. Évolution de la composition du conseil d'administration

	03 XII 94	29 IV 95	20 IV 96	19 IV 97	18 IV 98	17 IV 99	15 IV 00	21 IV 01	06 IV 02	19 IV 03	21 V 04	26 VIII 05	19 VIII 06	01 IX 07	04 X 08	20 IX 09	02 X 10	29 X 11	29 IX 12	21 IX 13	30 VIII 14	17 X 15	25 IX 16
B. Defaut	+		X		X			X				X			X			X			X		
J. Maurette	+			(?)																			
C. Denèle		+		x																			
E. Marty			+			(x)																	
F. Veneau				X			X			X			X			x							
M. Lepley				+			X		x														
L. Defaut					+			X			X			X			X			x			
A. Roujas						+			(?)														
V. Maurin							[+]	+			X			X			X			x			
J. Desile							[+]	+			X			X			X	x					
Y. Sentissi							[+]	+	x														
D. Morichon											+			X			X			X			?
S. Jaulin												+			+			+			X		
E. Sardet													[+]	+			X		(x)				
B. Duhazé														+			X			X			?
Y. Braud															+			+			X		
D. Morin																+			X			X	
S. Puissant																			+			X	
X. Houard																			+				
S. Danflous																						+	
TOTAL	**2**	**3**	**4**	**6**	**5**	**6**	**8**	**8**	**8**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**10**	**10**	**11**	**10**	**8**	**8**	

[+] ***cooptation en cours d'année***
+ ***élection lors de l'AG (ou confirmation de la cooptation en AG)***
X ***mise en jeu du mandat et réélection en AG***
x ***démission à l'occasion de l'AG, ou non renouvellement du mandat***
(x) ***démission en cours d'année***
(?) ***autre type de démission***

Benoît DUHAZÉ se représente, et avant la tenue de l'Assemblée Générale, David MORICHON a fait part de son souhait de se représenter.

Vote : Ces deux personnes sont reconduites à l'unanimité.

5-2. Extension du conseil d'administration

Aucune autre personne ne fait acte de candidature au conseil d'administration

6. Projet en cours : les articles prévus pour le tome 22 des MOE (B. DEFAUT)

1. Études

1-1. Taxinomie. Nomenclature. Phylogénie.

1-1a. B. DEFAUT : révision du genre Podisma en France.
1-1b. B. DEFAUT : notes de lecture phylogénétiques.
1-1c. B. DEFAUT : notes de lecture taxinomique : le genre Calliptamus en Algérie.

1-2. Chorologie. Écologie. Bioclimatologie.

1-2a. B. DEFAUT & A. FRANÇOIS : taxons nouveaux ou peu connus du Maroc oriental.
1-2b. xxx : actualisation du « Catalogue permanent de l'entomofaune. Série nationale, fascicule 7 ».

1-5. Entomocénotique.

1-5a. B. DEFAUT : étude orthoptérocénotique dans la région de Tlemcen (Algérie).
1-5b. B. DUHAZÉ & B. DEFAUT : étude orthoptérocénotique en Dordogne.

1-7. Outils.

1-7a. B. DEFAUT & A. FRANÇOIS : évaluations densitaires dans la région de Missour (Maroc oriental).

3. Errata ; addenda

1- 3a. B. DEFAUT. Erratum au volume 1 de la faune de France, 97 (criquets de France) [suite]
3b. E. SARDET & *al* : erratum au « cahier d'identification […] »

Suite à cette présentation, Bernard DEFAUT précise que d'autres articles peuvent encore s'insérer, la date limite de remise des manuscrits étant fixée au 15 mai 2017.

7. Point sur la finalisation de l'actualisation de l'atlas « UEF 2009 » (Yoan BRAUD)

Le projet est désormais bien avancé, puisque le manuscrit comporte environ 35 pages de corrections, modifications des statuts de rareté, et ajouts de nouveautés (espèces nouvelles pour la France ou pour certains départements). Toutes les actualisations sont traçabilisées (notamment année, commune et nom d'observateur).

Suite au recueil réalisé tout au long du printemps et de l'été, le fichier sera à nouveau mis à la disposition du groupe de travail.

Certaines régions étant moins bien renseignées que d'autres, il est prévu de s'adresser aux coordinateurs régionaux identifiés. Par ailleurs, un appel à contribution sera lancé sur les principaux réseaux orthoptériques : groupe de discussion Yahoo Orthoptera, groupe Tela-Orthoptera, groupe Facebook, forum du Monde des Insectes.

Étant donné le nombre très important d'actualisations, le jeu de cartes sera intégralement refait. Le travail sera publié sous la forme d'un numéro hors-série des MOE.

Puisque ce travail s'intègre plus ou moins directement dans le projet soutenu financièrement par l'INPN (subvention 2014), il est proposé qu'un exemplaire soit offert à chaque adhérent (sauf éventuels frais d'envoi). Un prix restera à définir pour les non-adhérents (probablement environ 20 euros).

8. Questions diverses

8-1. Assemblée Générale 2017

Quatre propositions ou idées ont été recueillies :

- Ile d'Oléron, en partenariat avec Nature Poitou-Charentes (proposition de Olivier Roques),
- Drôme-Ardèche, en partenariat possible avec Miramella (proposition de Jean-François Thomas),
- Missour (Maroc), en partenariat avec le « ECWP » (orienté sur l'étude de l'Outarde) (proposition de Alexandre François),
- Corse

Le cas du Maroc est discuté : cette destination hors du territoire français intéresse plusieurs membres présents à l'AG, et est susceptible d'intéresser d'autres membres (ou futurs membres) ne venant pas habituellement à nos AG (comme ce fut le cas pour deux personnes lors de l'AG en Espagne). Cependant, il semblerait que de plus nombreux membres ne viendraient pas à une AG située aussi loin, alors qu'ils participeraient à une AG en France. L'Assemblée Générale étant le moment privilégié pour rassembler un maximum de membres, il est convenu que l'idée du Maroc devrait plutôt concerner une « excursion » de l'association, donnant l'occasion d'un éventuel CA élargi, bien qu'une AG aurait sans doute facilité les possibilités d'accueil de la part de l'ECWP de Missour. La meilleure période serait fin juin – début juillet.

Il est décidé que :

- Le lieu de la prochaine AG serait soumis à un sondage (Oléron vs Ardèche-Drôme),
- Puis la date elle aussi soumise à un sondage
- Et parallèlement, la proposition d'excursion au Maroc sera également annoncée, afin de savoir combien de personnes cela pourrait intéresser, et d'avancer ensuite en terme d'organisation logistique.

8-2. Sex-ratio

Audrey POUJOL demande comment on pourrait rééquilibrer le sex-ratio parmi les membres de l'association, et aussi à l'occasion des assemblées générales.

➔ [Perplexité générale…]

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h 30'.

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 SEPTEMBRE 2016

la réunion s'est tenue le samedi à la suite de l'assemblée générale ordinaire, au ***gite de la Blaquière***, à Verrières (Aveyron)

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de conseil d'administration

Lecture est donnée du compte-rendu du dernier conseil d'administration, qui est approuvé à l'unanimité.

2. Élection du bureau

Sont réélus à l'unanimité :

a. Président : Yoan BRAUD
b. Trésorier : David MORICHON
c. Secrétaire : Bernard DEFAUT

Par ailleurs, un poste de vice-président est créé, notamment afin de suppléer les éventuelles indisponibilités du Président dans son rôle de représentation de l'association.

Didier MORIN se porte candidat, et est élu à l'unanimité.

3. Questions diverses.

Conformément à ce qui a été décidé au cours de l'assemblée générale 2016, la prochaine assemblée générale se tiendra soit en Charente-Maritime, soit dans la Drôme ou l'Ardèche. Deux doodles seront mis en place pour consultation des adhérents.

NOUVEAUX MEMBRES EN 2016

SEGUIN Cédric
7, rue de l'église
70200 La Val de Gouhenans

ZUCCHELLI Rosana
1825, chemin Hardoin
64480 Ustaritz

DELPON Gaël
136, rue Emile Littré
34090 Montpellier

BOURJOT Laure
112, rue du Nécotin
45000 Orléans

LARRÈGLE Guillaume
10, rue du château-d'eau
77250 Moert-sur-Loing

BIGAYON Guillaume
33, chaussée Saint Martin
51100 Reims

SEMPE Maurice
21, rue du Tertre
41200 Villefranche-sur-Cher

MAILLON Roger
130, rue Stéphane Déchant
69350 La Mulatière

DUPRAT Vincent
26, avenue de Lespinet
31000 Toulouse

MACCAUD Alexandre
8, rue des nouvelles maisons
69009 Lyon

C O U R R I E R D E L' A S C E T E n° **42**
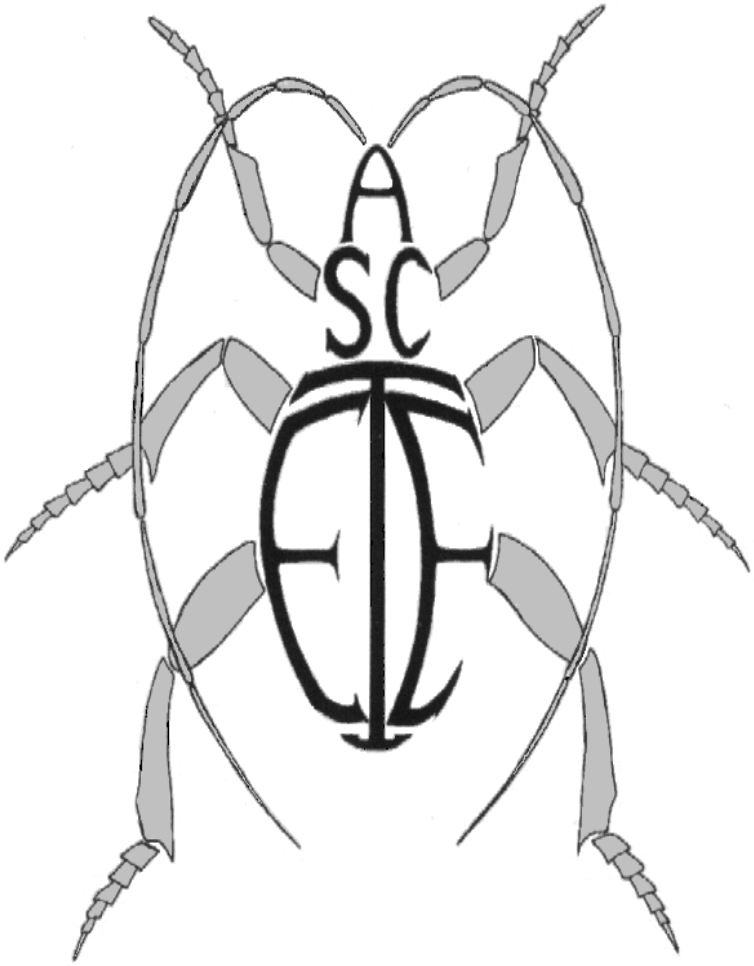
08 décembre 2016